

A Maurepas, le 14/01/2020

Madame, Monsieur,

Dans la mesure où l'ensemble des conditions requises pour une mise en place sereine des E3C ne sont pas remplies, et dans l'intérêt de nos élèves, nous, l'ensemble du personnel éducatif du Lycée des Sept Mares, nous opposons à la tenue des E3C dans notre établissement.

Cette décision fait suite à courrier adressé à Madame la rectrice de l'Académie de Versailles resté sans réponse à ce jour.

Pour rappel :

- La banque nationale de sujet, ouverte tardivement, ne laisse que peu de temps pour préparer les élèves convenablement aux exigences des épreuves.
- Les sujets proposés sont peu adaptés à la progression réelle des élèves, et comportent pour certains de lourdes erreurs, qui témoignent de la précipitation avec laquelle les épreuves ont été mises en place.
- Le renvoi au local des modalités d'organisation officialise une rupture d'égalité entre les élèves.
- Les conditions de correction, notamment de la correction dématérialisée, posent problème et restent indéterminées à ce jour. Les grilles d'évaluation sont complexes et ne font sens, ni pour les professeurs, ni pour les élèves.
- Les élèves sont soumis à une pression en continu du fait de ces nouvelles modalités d'examen et ne sont pas en situation favorable pour les apprentissages.

Ainsi, pour ces raisons, nous avons décidé de ne pas assurer les surveillances des épreuves d'E3C et de maintenir l'ensemble des cours la semaine du 20/01 au 24/01.

Le personnel éducatif du Lycée Les Sept Mares